



Séance du Conseil intercommunal du Conseil régional du district de Nyon

Jeudi 22 septembre 2016 à Burtigny

Extrait de Procès-verbal

Appel des communes :
Présentes : 39 communes
Excusées : Coinsins, Duillier, Trélex
Absentes : Le Vaud, Longirod

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 01-2016 "Autorisations générales de plaider pour la législature 2016-2021"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

Préavis N° 02-2016 "Compétences du Comité de direction d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2016-2021"

Ce préavis est adopté, tel qu'amendé, à l'unanimité

Préavis N° 03-2016 "Dépôt auprès de la Confédération du projet d'agglomération de 3^{ème} génération du Grand Genève"

Ce préavis est adopté avec 96 oui, 2 non et 4 abstentions

Préavis N° 04-2016 "Demande de crédit de CHF 90'000.- TTC pour une contribution à des travaux ferroviaires sur la plateforme d'Eysins et pour une étude de marché pour les plateformes rail/route régionales (Eysins et relocalisation de la Ballastière)"

Ce préavis est adopté avec 99 oui et 3 abstentions

Préavis N° 05-2016 "Sortie de la commune de Commugny du Conseil régional"

Ce préavis est adopté à l'unanimité

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente

Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire

Katherina Repond

Burtigny, le 26 septembre 2016